

Appel de projets pédagogiques 2021-2022

Projets de recherche

Afin de soutenir le développement du Cégep de l'Outaouais, la Direction des études et de la vie étudiante (DÉVÉ) invite sa communauté à soumettre des demandes de libérations ou de ressources pour des projets de recherche.

Le présent document présente les critères de priorisation et de sélection des projets de recherche de toute nature qui seront soumis dans le cadre de l'appel de projets de recherche 2021-2022.

Présentation

Les projets soutenus sont des projets de recherche touchant des enjeux scientifiques liés aux domaines :

- Sciences de la santé
- Sciences humaines et sociales
- Sciences de l'éducation
- Sciences naturelles, mathématiques et génie
- Communications, arts et lettres

Conformément à la Politique de soutien à recherche, les projets soumis dans le cadre du présent appel peuvent prendre la forme de trois types de projets :

1. Un projet de recherche complet ;
2. Un projet de diffusion des résultats de recherche ;
3. Un préprojet de recherche afin de déposer une demande de subvention.

Les projets de cette catégorie seront financés par le biais de ressources hors-norme dédiées à la recherche. La Fondation du Cégep de l'Outaouais pourra par ailleurs contribuer au financement des projets de cette catégorie dans le respect de ses objectifs¹.

Financement :

Peuvent faire l'objet de financement, par exemple :

- Salaires (étudiant.e.s, technicien.nes, etc.) ;
- Achat de matériel pour la recherche ;
- Libération à la tâche (pour tous corps d'emploi) ;
- Frais liés à la diffusion de résultats de recherche ;
- Autre.

Ainsi, outre le financement des libérations, il est aussi possible, dans le cadre du présent appel de projets de recherche, de demander des ressources financières pour des équipements ou du matériel nécessaire à la réalisation du projet soumis.

Demandes de libérations

Il importe de noter que le nombre d'heures à consacrer aux différents projets se calcule selon la formule suivante pour le personnel enseignant :

$$\text{Nombre d'heures} = \text{Nombre d'ETC}_{\text{lib}} * 32,5 \text{ h./sem.} * 41,6 \text{ semaines}$$

À titre d'exemple : Une libération de 0,10 ETC représente en fait $0,10 * 32,5 * 41,6$, soit 135,2 h de travail. Bien entendu, ces 135,2 h de libération pourraient être prises à une seule session si le projet l'exige.

Merci de tenir compte de cette formule dans le dépôt de votre demande et de proposer un plan de travail ou un calendrier qui justifie la libération demandée.

Admissibilité et critères d'évaluation

Les critères qui serviront à l'analyse de ces projets sont :

- La qualité (rigueur scientifique), la pertinence (sociale et scientifique) et la faisabilité du projet présenté ;
- L'identification des moyens de diffusion de la recherche ;
- Le respect des règles éthiques en matière de recherche.

¹ Pour plus d'information à ce sujet, consulter le site web de la Fondation du Cégep de l'Outaouais à l'adresse : <https://www.fondationcegepoutaouais.ca/> .

À ce sujet, il importe de noter que le Comité scientifique du Cégep pourra être interpellé afin de soutenir le Comité d'analyse dans l'étude des projets de recherche.

Déposer une demande

La date limite pour déposer une demande de projet de recherche est
le 3 avril 2021.

Pour déposer une demande, il convient de remplir le formulaire électronique
disponible à l'adresse
[Microsoft Forms](#)